

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 3

Artikel: Conseil des patoisants romands
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseil des Patoisants romands

Dans sa séance du 13 octobre, le Conseil s'est d'abord penché sur la question de notre organe mensuel, le *Conteur romand*. Il a entendu un exposé du rédacteur, M. R. Molles, relatant la situation et le trop petit nombre d'abonnées fournis par le Valais, Fribourg et le Jura. Un effort certain a été fait, lequel devrait être soutenu. Un appel est adressé en particulier aux responsables de ces régions, aux mainteneurs et aux présidents d'amicales. En répandant le *Conteur*, nous défendons nos traditions et coutumes ainsi que le vieux langage, en face du matérialisme actuel. Il s'agit maintenant que tous les patoisants et les amis des vieux parlers romands se serrent autour du *Conteur*, le lisent et le fassent lire, le recommandent et le répandent dans leurs milieux respectifs.

M. Schulé, directeur du *Glossaire romand*, rapporte sur la question du vocabulaire-dictionnaire français-patois. Le problème étant compliqué pour celui des cantons du Valais, Fribourg et Jura, il propose d'aller de l'avant d'abord avec le vocabulaire vaudois, lequel est d'ailleurs le plus urgent, et pour lequel un travail préparatoire a été fait déjà par Marc à Louis. Et l'on prendra comme dialecte de base celui du Jorat, lequel a été le plus écrit au cours du dernier siècle, notamment par Louis Favrat et Marc à Louis.

Le président Montandon a remercié ses collègues du Conseil de leur attention à son égard à l'occasion de son mariage en août dernier. Il a relaté aussi avec regret le décès du collègue Edouard Pont, à Sierre, à l'âge de 47 ans seulement. Le Conseil s'est levé pour honorer sa mémoire.

DONNEZ LA PRÉFÉRENCE

aux annonceurs du

Conteur Romand

NOUVELLES PATOISANTES

— Recevant les participants au III^e Congrès des poètes dialectaux italiens, le pape Pie XII leur a adressé un discours, dans lequel il a dit notamment qu'il faut défendre la fonction des dialectes, « véhicules naturels des valeurs de l'esprit », et « éviter qu'un cosmopolisme mal compris n'amène les peuples à renoncer aux valeurs traditionnelles qui leur sont propres et à défigurer leur visage ».

— Le « Cercle du Sapin » vient de fêter son centenaire à La Chaux-de-Fonds. Fondé le 26 octobre 1857 par Ami Huguenin et d'autres vieux « Britchons », ce cercle avait pour but le maintien du patois. A la suite de la disparition progressive du dialecte neuchâtelois, il prit alors un caractère politique et joua un grand rôle dans la vie publique « tchaulière ». Mais le Cercle du Sapin n'a pas oublié ses origines, et il participa en 1955 à la souscription en faveur du concours littéraire des patois romands.

— Le patois vaudois se perd rapidement, hélas, dans les régions du pied du Jura. Il n'empêche que, lors de la dernière assemblée des Bourgeois de Baulmes, dirigée par l'historien Cachemaille et le syndic Dériaz, plusieurs productions en vieux parler ont fait la joie des participants.

— La commémoration du centenaire du Cercle du Sapin de La Chaux-de-Fonds a débuté par la « Préyire du Sapin », dite en patois neuchâtelois par M. Paul Robert devant la nombreuse assistance se tenant debout :

*Quand tchacon s'aide
Nion ne se crève
Atre Sapin aidan
Préservin no adé
De tro londget estomet
De matè que ne se rencontra pa...*

Puis plusieurs orateurs ont rappelé que la société, qui compte parmi ses membres de nombreux « Montagnons » éminents, avait été fondée pour entretenir à « La Tchau » les vieilles traditions du pays et surtout le patois.